



VIRECOURT INFO

DECEMBRE 2023

Le mot du Maire :



Cette année prend fin, 2022 avait vu naître le conflit RUSSO-UKRAINIEN, ce qui a augmenté la tendance inflationniste, 2023 a vu naître un conflit, bien plus sournois entre ISRAËL et une branche intégriste de l'ISLAM, c'est en tous cas une remise en cause de notre civilisation, l'intégrisme quel qu'il soit, n'a jamais apporté que de la misère. Nous sommes encore un peu protégés dans notre campagne, mais pour combien de temps. On a le sentiment d'incompréhensions et de conflits alors que, dans une telle période, il faudrait resserrer les liens au lieu de laisser un esprit narcissique se développer.

Cette année encore, nous avons avancé dans nos projets de revitalisation, la HALLE sur la zone gare est arrivée dans sa phase d'exploitation, les travaux au cimetière avec la mise en service des cavurnes sont terminés. Nous continuons à équiper en matériel, notre employé communal, tailles haies thermique, ébrancheuse électrique, remplacement d'un perforateur, l'ancien a été dérobé dans le local technique, dorénavant nous mettrons tout ce petit matériel sous clef.

Pour l'année à venir, nous avons réussi à décaler la subvention FEADER au 30 juin 2024, concernant la réhabilitation du terrain de jeu de l'embanie, ce qui va nous permettre de lancer cette réalisation qui viendra compléter la venue de nouveaux habitants lors de la réalisation du projet de lotissement.

Je voudrais ici remercier tous les bénévoles, qui agissent pour l'animation et la culture, dans le village, que ce soit au sein du comité des fêtes ou plus simplement, la maintenance de la cabine à livre.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2024

La vie communale :

Depuis cette année l'INSEE, qui recense les populations sur le territoire français, bien que physiquement nous soyons à 495 habitants, l'INSEE considère que nous sommes 506 habitants, quelque part cela montre que notre commune est attrayante quand on sait que la population est en régression dans le département.

Pierrette et Christine nous ont malheureusement quittés, mais cette année nous avons eu le bonheur d'accueillir, Ziane, Samuel, Eléna et thélya.

Les informations journalières ne nous rassurent pas, tant au niveau national, où l'intolérance progresse dangereusement ; qu'international, où chaque année voit éclater un conflit majeur. Dans notre village, des vols ont eu lieu, dans des résidences ou sur des biens, il apparait que cela soit en malheureusement en progression. Et plus grave une de nos concitoyenne, Edith a subi une agression chez elle tôt, le matin du 11 novembre, elle s'en sort physiquement, mais je lui adresse ici toute ma compassion et souhaite qu'elle oublie rapidement le traumatisme moral qu'elle a pu subir. Nous continuons à développer les caméras de protections qui permettent aux gendarmes de résoudre plus facilement les enquêtes.

Cette année encore nous avons maintenu pour les anciens de plus de 70 ans ont reçu un bon de NOËL de 35 € à dépenser dans les commerces de BAYON. Comme les années précédentes les mêmes anciens étaient invités au repas traditionnel avec nos amis et voisins de BAYON, malheureusement cette année encore, bien que ce repas soit toujours apprécié par tous les participants, il n'avait qu'une vingtaine de participants de VIRECOURT sur les 78 ayant droit. Bien sûr il y a malheureusement les empêchements, santé ou autre engagement, cependant la participation reste faible.

2024 verra un nouveau visage à l'accueil en mairie. En effet CATHERINE notre



secrétaire a fait valoir ses droits à la retraite, à compter du premier janvier 2024, merci à elle pour les services rendu au sein de la commune, nous lui souhaitons une belle et longue retraite. Depuis le 18 décembre KATIA, a été embauchée, CATHERINE est en train de l'informer sur les affaires encours, nous espérons que vous lui réserverez un bel accueil.

L'intercommunalité :

Comme vous le savez, notre mairie est logée dans un bâtiment, intercommunal, que la nouvelle communauté de commune CC3 M a reçu en héritage,

de feu la communauté de commune du Bayonnais, si nous étions satisfaits de trouver un local après la vente du manoir, notre logeur lui était soulagé de voir ses locaux occupés, à tel point qu'une redevance d'occupation

intéressante nous était demandée. En contrepartie nous avons aménagé les abords du bâtiment, et assuré le fonctionnement de la maison des services avec l'accueil de permanences, en particulier les assistantes sociales, entraide chômeur et la mission locale et sommes restés ouvert à l'accueil des associations ayant une mission vers la population. Il serait trop long de développer ici les motivations de notre communauté de commune, pour le changement de régime de notre redevance, qui devrait pratiquement doubler notre dépense, pour arriver à partir du premier janvier à plus de 2000 € mensuel. Je dois dire ici qu'actuellement nous n'avons pas d'échappatoire. Au-delà de toutes polémiques, cela ne solutionnera pas les énormes problèmes de trésorerie de la CC3M. Un prix de cession de 350 000 € nous avait été proposé, mais c'était déraisonnable. Contrains de rester dans les locaux, en attendant des jours meilleurs.

Mais pour vous la communauté de commune c'est aussi l'augmentation des taxes, alors dans une période où il est de plus en plus difficile de boucler en fin de mois, sur l'avis de taxe foncière, il y a deux parts pour l'intercommunalité, la part intercommunale, proprement dite, qui augmente de 7.6 % (qu'il convient d'ajouter aux 7 % d'augmentation générale générée automatiquement par l'augmentation des bases) et la GEMAPI (lié à la lutte contre les inondations) qui est faible, mais avec une augmentation de 33,33%, elle ne va plus être marginale. D'autant qu'au niveau intercommunal c'est pratiquement un doublement de la taxe, qu'il va falloir voter, pour couvrir un déficit annuel redondant du budget petite enfance de 300 000 à 350 000 €. A VIRECOURT nous avons des nounous, qui effectuent ce travail, sans charges pour la collectivité.

Affouages :

L'année 2024 va être une année de transition, la technicienne de l'ONF, Albane, s'en est allée dans une autre région et nous laisse pratiquement sans technicien. Depuis son départ en Juillet, personne ne s'est présenté. Cependant l'an passé nous avons fait façonner une centaine de stères, qui étaient livrés pour la somme de 60 € du stère ; il en reste une cinquantaine stockée sur le terrain près de la gare. Il s'agit en grande parties de quartiers de chêne, le prix de cession de 60 € reste inchangé, cependant des extérieurs au village peuvent en profiter, le bois sera enlevé sur place.

MARCHÉ de PRODUCTEURS :

Vous le savez certainement déjà ; un marché se tiendra, chaque jeudi, sous la halle du parking de la gare, à partir de 16 heures. Le 4 janvier premier jour de marché, à l'occasion de cette inauguration, la municipalité qui vous accueillera avec un vin chaud, crémant, jus de fruits et amuses bouche. Nous espérons que cette nouvelle activité sur le village vous donnera satisfaction



DÉGATS SECHERESSE :

Vous avez été victime des effets de la sécheresse sur vos biens, la commune de VIRECOURT a été reconnue en catastrophe naturelle, vous devez vous manifester avant le 7 janvier, une information a été déposée sur INTRAMUROS, vous pouvez charger sur votre SMARTPHONE cette application, et cocher la commune de VIRECOURT, vous serez avertis en temps réel des informations importantes vous concernant.

DÉPOTS SAUVAGES :

Comme chaque année, 2023 a eut son lot d'incivilité, avec des dépôts sauvages, un peu partout dans les villages et la forêt, souvent ce sont des gens pressés, qui ne prennent pas le temps de trier leurs déchets, c'est l'employé communal qui le fait à leur place, il a d'autres travaux à faire sur la commune et n'a pas été



embauché pour cela. En plus il y a les gougeas qui eux laissent carrément des ordures ménagères, au-delà des problèmes de santé encourus ; cela à un coût pour la commune qui doit mettre ces déchets dans la poubelle communale et payer pour l'évacuation. Si vous voyez quelqu'un déposer des déchets sur la voie publique signalez le en mairie, ce n'est pas de la délation mais au contraire un geste citoyen pour le bien de la collectivité.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Les permanences en Mairie restent inchangées, les lundis et mercredis de 9 h à midi les samedi matin de 10 h 30 à midi hors vacances scolaires, cependant en dehors de ces heures il n'est pas certain de trouver la mairie ouverte

INTRAMUROS reste votre moyen le plus sûr pour avoir les informations communales importantes, chargez l'application sur votre Smartphone en cochant VIRECOURT.